

365Talents

Société par actions simplifiée au capital de 13.286 euros
Siège social : 65 cours de la Liberté, 69003 Lyon, France
812 215 804 R.C.S. Lyon

(la « **Société** »)

**EXTRAIT DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
CONSTATÉES PAR ACTE SOUS SIGNATURE PRIVÉE
EN DATE DU 3 AOÛT 2026**

[.../...]

DEUXIÈME DÉCISION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus au président de la Société

L'Associé Unique,

approuve, tels qu'ils lui ont été présentés, l'inventaire et les comptes annuels de la Société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ainsi que les opérations traduites par ces comptes, et

En application des dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Associé Unique **approuve** le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés, visé à l'article 39, 4 du Code général des impôts, s'élevant à 1.247 euros ainsi que l'impôt sur les sociétés supporté en raison desdites dépenses et charges s'élevant à 311,75 euros.

En conséquence, l'Associé Unique **donne** au président de la Société *quitus* entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

TROISIÈME DÉCISION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'Associé Unique,

après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 font apparaître une perte de 1.527.098,30 euros,

décide d'affecter cette perte au poste « Report à nouveau », lequel est ainsi porté de (763.555) euros à (2.290.653,30) euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que la Société n'a pas distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

QUATRIÈME DÉCISION

Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce

L'Associé Unique,

après avoir pris connaissance de l'état relatif aux conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,

prend acte qu'aucune convention visée par cet article n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

[.../...]

SIXIÈME DÉCISION

Pouvoir pour l'accomplissement des formalités de publicité

L'Associé Unique **confère** tout pouvoir au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent acte à l'effet de procéder à toutes les formalités de publicité requises par la loi.

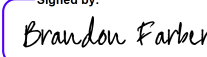
Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

[Signature à la dernière page]

Le présent document est signé en un seul exemplaire numérique original via DocuSign, qui est en charge de la mise en œuvre de la solution de signature électronique dans les conditions requises par les dispositions des articles 1366 et 1367 du Code civil et par le décret n° 2017-1416 du 28 septembre 2017 relatif à la signature électronique.

Extrait certifié conforme à l'original

Le Président

Signed by:

0C4450E69BC0444...

Monsieur Brandon Farber

365Talents

Société par actions simplifiée au capital de 13.286 euros
Siège social : 65 cours de la Liberté, 69003 Lyon, France
812 215 804 R.C.S. Lyon

(la « **Société** »)

COMPTES ANNUELS

RELATIFS À L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

Certifiés conformes à l'original

Le Président

Signed by:
Brandon Farber
0C4450E69BC0444...

Monsieur Brandon Farber

365TALENTS

Actif		Au 31/12/2025			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Dépré.	Montant net	Au 31/12/2024	
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement (II)						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais de développement	4 975 651	2 381 661	2 593 990	2 244 205
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	2 999	2 999		
		Fonds commercial				
		Autres immobilisations incorporelles ⁽¹⁾				
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
	TOTAL		4 978 650	2 384 660	2 593 990	2 244 205
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				
		Autres immobilisations corporelles	190 874	159 238	31 635	30 977
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
	TOTAL		190 874	159 238	31 635	30 977
	Immobilisations financières (2)	Participations				
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés						
Prêts						
		Autres immobilisations financières	148 478		148 478	145 259
TOTAL		148 478		148 478	145 259	
Total de l'actif immobilisé (III)		5 318 003	2 543 898	2 774 104	2 420 442	
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières et autres approvisionnements				
		En-cours de production de biens				
		En-cours de production de services				
		Produits finis				
		Marchandises				
	TOTAL					
	Créances (3/4)	Avances et acomptes versés sur commandes				
		Créances Clients et Comptes rattachés	2 949 953		2 949 953	2 000 371
		Autres créances	656 909		656 909	426 050
		Charges constatées d'avance	69 953		69 953	48 125
		Capital souscrit appelé, non versé				
	TOTAL		3 676 815		3 676 815	2 474 546
	VMP	Actions propres				
		Autres titres	87 627		87 627	
	Divers	Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités		276 556		276 556	1 093 537	
TOTAL		364 184		364 184	1 093 537	
Total de l'actif circulant (IV)		4 040 999		4 040 999	3 568 084	
Frais d'émission des emprunts (V)						
Primes de remboursement des emprunts (VI)						
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)		2 738		2 738		
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)		9 361 742	2 543 898	6 817 843	5 988 526	
Renvois : (1) Dont droit au bail						
(2) Dont à moins d'un an				11 432		
(3) Dont à moins d'un an				3 676 815		
(4) Dont à plus d'un an						
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients		

365TALENTS

Passif		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Capitaux propres	Capital (dont versé : 12 727)	12 727	12 727
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	600	600
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		1 192 099
	Report à nouveau	-763 555	
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-1 527 098	-1 955 654
	Situation nette avant répartition	-2 277 326	-750 228
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres (I)	-2 277 326	-750 228
Provisions	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		78 119
	Total des autres fonds propres (I bis)		78 119
Dettes (2)	Provisions pour risques	2 738	
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (II)	2 738	
Dettes (2)	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles	2 000 000	
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 909 406	2 874 138
	Emprunts et dettes financières diverses (1)	650 015	575 605
	Instruments financiers à terme		
	Total des emprunts et dettes assimilées	4 559 421	3 449 743
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	258 904	211 831
	Dettes fiscales et sociales	1 199 086	995 274
Renvois	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	164 566	349 890
	Produits constatés d'avance	2 910 451	1 653 895
	Total des dettes (III)	9 092 430	6 660 635
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV)		6 817 843	5 988 526
Renvois	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
(1) Dont emprunts participatifs			
(2) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		8 985 250	4 144 879



365TALENTS

Annexe



Page : 8 / 40

1 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

1.1 Faits caractéristiques de l'exercice

En date du 03.10.2025, la société a bénéficié d'un financement de type debt vendor pour un montant de 2.000.000€.

1.2 Evènements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement des comptes

En date du 19.01.2026, la société Docebo a racheté 100% des titres de la sociétés 365 Talents.

En outre, la société Docebo a remboursé la totalité des emprunts souscrits par 365 Talents pour 4.4 millions d'euros. Ainsi, les dettes financières ont été présentées à moins d'un an dans la présente annexe.

1.3 Principe de continuité d'exploitation

Le principe de continuité est assuré par le soutien du groupe DOCEBO ainsi que par le BP établi par la direction. A la date d'arrêté des comptes de l'entité, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation

2 Principes et méthodes comptables

2.1 Principes généraux

2.1.1 Règlement comptable

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence :

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Continuité d'exploitation
- Indépendance des exercices

2.1.2 Changement de réglementation comptable

2.1.2.1 Première application du règlement ANC N° 2022-06

Le règlement ANC N°2022-06, relatif à la modernisation des états financiers, est applicable de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Cette première application constitue un changement de réglementation comptable.

Les dispositions du règlement ANC N°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Les comptes N-1 ont ainsi été présentés selon le nouveau format. La transition vers le nouveau plan comptable 2025 n'a pas eu d'impact significatifs sur les comptes clos le 31 12 2024.

2.1.3 Principales méthodes retenues lorsqu'il existe un choix de méthode ou lorsqu'il n'existe pas de méthode explicite applicable à la transaction

Notre entité a fait un choix de méthode comptable concernant :

Comptabilisation des coûts de développement et des frais de création de solutions informatiques en application des articles 212-3 et 611-3.	— Actif
Comptabilisation des frais d'émission des emprunts en application de l'article 212-11	— Charges
Comptabilisation des frais d'augmentation de capital	— Imputés sur les primes d'émission

Ainsi, au titre de l'exercice 2025, une production immobilisée d'un montant de 1.1M € a été comptabilisée (Cf. détails 3.1.4.1 – Frais de développement).

Les dépenses de développement sont inscrites au bilan si et seulement si toutes les conditions définies ci-après sont remplies :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de la solution ;
- l'intention de l'achever et de l'utiliser ou de la commercialiser ;
- la capacité à l'utiliser ou à la commercialiser ;
- la probabilité d'avantages économiques futurs ;
- la disponibilité des ressources techniques et financières nécessaires ;
- la capacité à évaluer de manière fiable les dépenses attribuables au projet.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, et à chaque clôture d'exercice, les projets de développement inscrits au bilan font l'objet d'une analyse afin de s'assurer que chaque projet remplit toujours les critères d'activation. Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée.

3 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

3.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

L'amortissement est déterminé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

A chaque clôture des comptes, s'il existe un indice montrant qu'un actif a pu perdre de sa valeur, un test de dépréciation est effectué.

Pour les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée, ce test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice qu'il existe ou non un indice de perte de valeur.

Les dépréciations sont rapportées au résultat quand les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister. Par exception, les dépréciations comptabilisées sur le fonds commercial ne sont jamais reprises.

3.1.1 Tableau des immobilisations – Cadre général

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Frais de développement	3 845 030	1 130 622		4 975 651
Immobilisation incorporelle en cours, avance et acompte	2 999			2 999
Immobilisations incorporelles	3 848 029	1 130 622	0	4 978 650
Installations générales, agencements, aménagements divers	1 100			1 100
Matériel de bureau et mobilier informatique	166 608	23 166		189 774
Immobilisations corporelles	167 708	23 166	0	190 874
Autres immobilisations financières	145 259	11 433	8 212	148 479
Immobilisations financières	145 259	11 433	8 212	148 479
Total	4 160 996	1 165 221	8 212	5 318 003

3.1.1.1 Aménagement du cadre général – Développement de la colonne « Augmentations »

Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Frais de développement			1 130 622		
Matériel de bureau et mobilier informatique			23 166		
Autres immobilisations financières			11 433		
Total			1 165 221		

3.1.1.2 Aménagement du cadre général – Développement de la colonne « Diminutions »

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Frais de développement					
Matériel de bureau et mobilier informatique					
Autres immobilisations financières			8 212		
Total			8 212		

3.1.2 Tableau des amortissements – Cadre général

Situations et mouvements			A	B	C	D
Rubriques	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Frais de développement	5 ans	Linéaire	1 600 824	780 837		2 381 661
Autre immobilisations incorporelles	3 à 5 ans	Linéaire	2 999			2 999
Installations générales, agencements, aménagements divers	3 à 5 ans	Linéaire	1 100			1 100
Matériel de bureau et mobilier informatique	3 à 5 ans	Linéaire	135 630	22 508		158 138
Total			1 740 553	803 345		2 543 898

3.1.2.1 Aménagement du cadre général – Développement de la colonne « Augmentations »

Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Frais de développement		780 837		
Autre immobilisations incorporelles				
Installations générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de bureau et mobilier informatique		22 508		
Total		803 345		

3.1.2.2 Aménagement du cadre général – Développement de la colonne « Diminutions »

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
	Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service
Frais de développement	Néant	Néant	Néant
Installations générales, agencements, aménagements divers	Néant	Néant	Néant
Matériel de bureau et mobilier informatique	Néant	Néant	Néant
Total	Néant	Néant	Néant

3.1.3 Tableau des dépréciations

	Situations et mouvements			
	A	B	C	D
Rubriques	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	Néant	Néant	Néant	Néant
Immobilisations corporelles	Néant	Néant	Néant	Néant
Immobilisations financières	Néant	Néant	Néant	Néant
Stocks et en-cours	Néant	Néant	Néant	Néant
Créances	Néant	Néant	Néant	Néant
Financiers	Néant	Néant	Néant	Néant
Total	Néant	Néant	Néant	Néant

3.1.4 Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé

3.1.4.1 Frais de développement

Au titre de l'exercice 2025, une production immobilisée d'un montant de 1 130 622€ (masse salariale et prestataires) a été comptabilisée.

A chaque clôture des comptes, s'il existe un indice de perte de valeur, les dépenses liées au(x) projet(s) de développement inscrit(s) au bilan font l'objet d'une analyse afin de s'assurer que le projet lié remplit toujours les critères d'activation. Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée.

3.2 Actif circulant

3.2.1 Créances

3.2.2 Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	148 479	11 433	137 046
DEL'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	2 949 953	2 949 953	
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 287	6 287	
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	565 991	565 991
		Taxe sur la valeur ajoutée	84 466	84 466
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		
		Divers	165	165
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			
Charges constatées d'avance		69 953	69 953	
TOTAL		3 825 294	3 688 248	137 046

3.2.3 Précisions sur certains postes de l'actif

3.2.3.1 Charges constatées d'avance

Éléments	Montant	Nature
Charges constatées d'avance	69 953	Exploitation

3.3 Capitaux propres

3.3.1 Capital social

Le nombre et la valeur nominale des actions émises pendant l'exercice et composant le capital par catégorie sont les suivantes :

Actions émises pendant l'exercice

	Nombre d'actions à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre d'actions à la clôture de l'exercice
Actions	12 727			12 727

Nombre et valeur des actions

	Nombre d'actions	Valeur nominale	Commentaires
Actions ordinaires	12 727	1€	NA
Total	12 727	1€	NA

3.3.2 Variation des capitaux propres

Le tableau ci-dessous présente les divergences constatées entre la variation des capitaux propres au cours de l'exercice et le résultat dudit exercice.

Tableau de variation de capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	12 727							12 727
Primes d'émission, de fusion, d'apport								
Ecart de réévaluation								
Ecart d'équivalence								
Réserve légale	600							600
Réserves statutaires ou contractuelles								
Réserves réglementées								
Autres réserves	1 192 099	(1 192 099)						
Report à nouveau		(763 555)						(763 555)
Résultat de l'exercice	(1 955 654)	1 955 654				(1 527 098)		(1 527 098)
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total des capitaux propres	(750 228)	0				(1 527 098)		(2 277 326)

— BSPCE

BSPCE PERFORMANCE

Date de la décision : 10ème résolution de l'Assemblée Générale du 12/04/2018

Exercice : jusqu'au 22/10/2031

Nombre à émettre : 94

Prix de souscription : gracieux

Nombre attribué au 31/12/2025 : 94

Nombre restant à attribuer : 0

Date de la décision : 7ème et 8ème résolution de l'Assemblée Générale du 22/10/2022

Exercice : jusqu'au 12/04/2028

Nombre à émettre : 912

Prix de souscription : gracieux

Nombre attribué au 31/12/2025 : 912

Nombre restant à attribuer : 0

BSPCE SALARIES

2018 :

Nombre émis : 85

Prix de souscription : gracieux

Nombre attribué au 31/12/2025 : 85

Nombre restant à attribuer : 0

Nombre devenus caduc : 65

2019 :

Nombre émis : 125

Prix de souscription : gracieux

Nombre attribué au 31/12/2025 : 125

Nombre restant à attribuer : 0

Nombre devenus caduc : 40

2020:

Nombre émis : 100

Prix de souscription : gracieux

Nombre attribué au 31/12/2025 : 100

Nombre restant à attribuer : 0

Nombre devenus caduc : 40

2021:

Nombre émis : 30

Prix de souscription : gracieux

Nombre attribué au 31/12/2025 : 30

Nombre restant à attribuer : 0

Nombre devenus caduc : 10

2021:

Nombre émis : 420

Prix de souscription : gracieux

Nombre attribué au 31/12/2025 : 175

Nombre restant à attribuer : 245

Nombre devenus caduc : 0

2023 :

Nombre émis : 420

Prix de souscription : gracieux

Nombre attribué au 31/12/2025 : 190

Nombre restant à attribuer : 230

Nombre devenus caduc : 45

— BSA

BSA 2021

Date de la décision : 10ème résolution de l'Assemblée Générale du 22/10/2021

Exercice :

- ¼ à compter du 1er anniversaire d'attribution
- ¼ à compter du 2ème anniversaire d'attribution
- ¼ à compter du 3ème anniversaire d'attribution
- ¼ à compter du 4ème anniversaire d'attribution

Nombre à émettre : 420

Prix de souscription : 10 % du prix d'exercice

Nombre attribué au 31/12/2025 : 35

Nombre restant à attribuer : 385.

3.4 Provisions et passifs éventuels

3.4.1 Provisions

3.4.1.1 Tableau des provisions

Tableau des provisions					
Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Provisions à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour risques	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Provisions pour charges	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
TOTAL	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

3.5 Dettes

3.5.1 Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		2 000 000	2 000 000		
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements	à 1 an maximum à	31 739	31 739		
	à plus d'1 an à l'origine	1 827 666	1 827 666		
Emprunts et dettes financières divers		650 015	542 835	107 180	
Fournisseurs et comptes rattachés		258 904	258 904		
Personnel et comptes rattachés		370 038	370 038		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		358 866	358 866		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur	432 431	432 431		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	37 751	37 751		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés					
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension		164 567	164 567		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en		50 000	50 000		
Produits constatés d'avance		2 910 451	2 910 451		
TOTAL		9 092 428	8 985 248	107 180	

Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 000 000
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 042 581
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personne physique à la clôture	

3.5.2 Précisions sur certains postes de passif

3.5.2.1 Produits constatés d'avance

Éléments	Montant	Nature
Produits constatés d'avance	2 910 451	Exploitation

365 Talents facture sa solution sous forme d'abonnement. Le chiffre d'affaires est reconnu de manière linéaire sur la période d'abonnement. La facturation a lieu d'avance. Ainsi, la quote-part des abonnements relatifs à 2025 est comptabilisée en chiffre d'affaires de l'exercice et la quote-part facturée d'avance est constatée en produits constatés d'avance.

Pour les autres flux de chiffre d'affaires hors abonnement, notamment relatif aux prestations de formation, ce dernier est reconnu lors de la réalisation de la prestation.

3.6 Compte de résultat

3.6.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et Intracom
Vente marchandises		
Production vendue : Biens		
Production vendue : Services	5 289 333	582 249
Total	5 289 333	582 249

3.6.2 Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	RSM
Afférents à la certification des comptes sociaux	17 836
Afférents à la certification des comptes consolidés	
Honoraires totaux	17 836

3.6.3 Résultat financier

Le résultat financier est composé de 207K€ d'intérêts sur emprunts et de 36K€ de perte de change.

3.6.4 Précisions relatives à certains éléments

Des précisions sont apportées concernant :

3.6.4.1 Produits à recevoir et charges à payer au titre de l'exercice

Nature	Produits à recevoir	Charges à payer
Intérêts courus emprunts		
Factures non parvenues		112 592
Factures à établir	63 740	
Avoir à établir		40 572
Congés payés		171 625
Primes		198 413
Charges sur congés payés		68 650
Charges sur primes		74 165
Organismes sociaux	6 133	7 825
TVA sur FNP	24 524	
TVA sur FAE		9 087
Organismes fiscaux	565 991	5 669
Intérêts courus placements	2 521	
TOTAL	662 909	688 598

4 Informations relatives à la fiscalité

4.1 Crédits d'impôt

Crédits d'impôts	Montant
Crédit d'impôt recherche	339 459
Total	339 459

4.2 Informations complémentaires relatives au régime fiscal

4.2.1 Créances résultant du report en arrière des déficits

Déficits antérieurs restant à reporter.....14 722 156€

Déficit 2025 à reporter.....1 863 510€

Le montant du déficit total reportable au 31/12/2025 est de 16 635 666€

4.2.2 Répartition du montant global des impôts sur le bénéfice entre le résultat courant et le résultat exceptionnel

	Résultat courant
Résultat avant impôts	(1 866 557)
Crédits d'impôt	339 459
Impôt sur PVL T	
Résultat après impôts	(1 527 098)

5 Informations relatives aux opérations et engagements envers les organes d'administration, de direction ou de surveillance

5.1 Rémunérations

Les informations ne sont pas fournies car elles conduiraient à permettre d'identifier la situation d'un membre déterminé de ces organes.

6 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

6.1 Engagements financiers donnés et reçus

Engagements hors bilan				
	Montants à la clôture de l'exercice			
	Donnés	Dont à l'égard d'entités liées	Reçus	Dont à l'égard d'entités liées
Emprunt BPI 500 K€	Gage en espèces de 25 K€			
Emprunt Caisse d'épargne 200 K€	Caution de BPI Financement pour 79K€ et nantissement du fonds de commerce			
Contre-garantie BPI	Société de caution mutuelle pour 450K€			
Emprunts PGE			Garantie reçue par l'Etat à hauteur de 90 % du montant nominal restant dû	
Emprunt Caisse d'épargne 500 K€	Caution de 70 % soit un montant de 38K€			
Prêt mezzanine BPI 1 000 K€	Garantie 30 % FNG et 50 % par FEI			
Emprunt BNP 500 K€	Nantissement du fonds de commerce			
Emprunt BPI 200 K€	Garantie 30 % du FNG et 50 % du FEI			

Engagements hors bilan				
	Montants à la clôture de l'exercice			
	Donnés	Dont à l'égard d'entités liées	Reçus	Dont à l'égard d'entités liées
Emprunt BNP 250 K€	Garantie de BPI Financement pour 150 K€			
Emprunt BPI 200 K€	Cautiion BPI 50 % et Nantissement du Fonds de Commerce			
Emprunt BNP pour 200 K€	Nantissement du Fonds de Commerce			
Term Facility Agreement 2M€	Nantissement des comptes bancaires de 1er rang et nantissement des droits de propriété intellectuelle			

Dans le cadre de son financement, la société s'est engagée à maintenir au 31 décembre 2025 un ratio de liquidité minimale (liquidités par rapport au montant des prêts en cours) à un niveau supérieur à 20% du principal des prêts en cours.

Dans le cadre de son financement, la société s'est engagée à maintenir au 31 décembre 2025 un ratio d'endettement (Debt to Revenue Ratio) n'excédant pas 1.

6.2 Engagements de retraites et avantages assimilés

L'entité ne provisionne pas ses engagements relatifs aux régimes suivants dont les principales caractéristiques sont précisées ci-après. Le régime correspondant est un régime d'indemnités de départ en retraite qui résulte de la convention collective du SYNTEC.

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes à la date de clôture, comparée à l'exercice précédent :

- Taux d'évolution des salaires : 1.5%
- Taux d'actualisation : 3.98%
- Pour la prise en compte du risque de mortalité :
 - / Le pourcentage de survie résulte des tables de mortalité officielles de l'Insee distinctes hommes/femmes.
 - / Le pourcentage de cotisations sociales « patronales » probable retenu à payer sur ces indemnités est 45%.

Engagements retraite et avantages assimilés	Montant total de l'engagement	Prise en charge par l'assurance	Montant provisionné	Montant résiduel de l'engagement
Indemnités de départ en retraite	111 803	-	-	111 803
Engagements contractés au profit des seuls dirigeants	-	-	-	-

7 Informations relatives à l'effectif

7.1 Informations relatives à l'effectif

L'effectif employé pendant l'exercice tel que défini à l'article D. 123-200 du code de commerce s'élève à : **52 personnes**.

7.2 Informations relatives à l'effectif par catégorie

L'information ci-dessus est ventilée par catégorie :

Réparation des effectifs par catégories	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	
Employés, techniciens, agents de maîtrise	
Cadres et ingénieurs	52
Total	52